



Envoyé en préfecture le 25/11/2024
Reçu en préfecture le 25/11/2024
Publié le
ID : 085-268501525-20241122-DEL2024_24-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 du mois de novembre à 9h30
Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L 2121.17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre d'administrateurs en exercice : 17
Nombre d'administrateurs présents : 12
Date de la convocation : le 18 novembre 2024

Présents : M. Louis GIBIER, Président, Mme Catherine COESLIER, Vice-Présidente, Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, M. Guy ATLE, Mme Colette GROIZARD, Mme Marie-Henriette ELIE, Mme Christianne COGNEE, Mme Christiane FOURAGE, Mme Lucienne CHARON, Madame Danielle COMBE, Mme Juliette SEGUIN

Absents ayant donné un pouvoir : M. Fabrice ROUSSEAU (pouvoir donné à Louis Gibier),

Absents : Mme Myriam PRAUD, Mme Mireille DENIS, Mme Martine POMARE, M. Patrice RAIMOND

Désigné secrétaire de séance : Mme Marie-Henriette ELIE

DEL2024_24 : Affaires financières - Budget CCAS - Décision modificative budgétaire n°1

Afin de permettre le financement de certaines opérations en section de fonctionnement et d'investissement, le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur les modifications budgétaires suivantes pour le budget du CCAS :

FONCTIONNEMENT

En dépenses de fonctionnement (Chapitre 011 : Charges à caractère général)
Article 6288 - Autres services extérieurs..... - 200 €

En dépenses de fonctionnement (Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement)
Article 023 - Virement à la section d'investissement.....- 11 000 €

En dépenses de fonctionnement (Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante)
Article 6583 - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés+ 8 300 €

En dépenses de fonctionnement (Chapitre 67 : Charges spécifiques)
Article 673 - Titres annulés..... + 200 €

En recettes de fonctionnement (Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante)
Article 75738 - Autres produits de gestion courante..... - 2 700 €

INVESTISSEMENT

En dépenses d'investissement (Chapitre 23 : Immobilisation en cours)

Article 2313 - Constructions..... + 30 000 €

En dépenses d'investissement (Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés)

Article 1641 - Emprunts en euros..... + 48 000 €

En recettes d'investissement (Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement)

Article 021 - Virement de la section de fonctionnement..... - 11 000 €

En recettes d'investissement (Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés)

Article 1641 - Emprunts en euros..... + 89 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative du budget du CCAS telle que présentée ci-dessus.

DELIBERATION
PUBLIEE

Le 26/11/2024

Le Président,
Louis GIBIER



Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
En Mairie, le

La secrétaire de séance,
Marie-Henriette ELIE

